

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP SMART EQUITY 2

Adresse : 5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 23 décembre 2014, d'agréer le fonds commun de placement «**FCP SMART EQUITY 2** », promu par la société de gestion SMART ASSET MANAGEMENT et AMEN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP Mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 D divisés en 100 parts de 1 000 D chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 63 - 2014 du 23 décembre 2014
Durée de vie	: 5 ans
Gestionnaire	: SMART ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: SMART ASSET MANAGEMENT
Distributeur	: SMART ASSET MANAGEMENT